

# Grue à Tour

## (Grue à Montage par Éléments / Grue à Montage Automatique)

Équipement de travail

### Compétences visées

. Sensibiliser les personnels à la conduite d'équipement de travail en sécurité en application de la recommandions R377m de la CNAMTS.

### Objectifs

- **Identifier** les risques liés à l'utilisation d'une grue à tour
- **Utiliser** une grue à tour en appliquant les règles de sécurité

### Programme

#### 1. Théorie – Commune a toutes les grues à tour

- La réglementation en vigueur
- Savoir analyser les risques
- Les responsabilités
- Règles d'utilisation en sécurité
- Prescriptions et interdictions
- Vérifications journalières
- Technologie
- Règles d'élingage (choix, contrôle, utilisation, entretien...)

#### 2. Pratique – Selon le type de Grue à Tour

- Découverte et prise en main
- Manœuvres de précisions et de maniabilité
- Exercices avec diverses charges et appareils

### Évaluation

. L'évaluation des stagiaires s'effectue par un contrôle des connaissances théoriques et des savoirs faire pratique en fin de formation (VAC) ou lors de tests CACES\*

\* Durée variable selon le type de Grue de Chargement, le niveau des participants et le mode d'évaluation (CACES\* ou VAC)

Pour plus de détails suivez consulter notre page dédiée - [ici](#)

Durée : 2 à 3 jours avec Évaluation\*

Maintien des acquis : préconisé 5 ans

Effectif par session : Maxi 6

#### Moyens (selon le R487)

- Matériel de l'entreprise
- Divers Charges
- Appareux de levage
- Elingues

#### Public Concerné

. Tout personnel devant utiliser une grue à tour

#### Prérequis

. Être déclaré apte à la conduite d'engins par le médecin du travail

. Savoir lire, écrire, et parler la langue française

#### Règlementation

. Décret du 2 Décembre 1998

. R 377m CNAMTS

. Code du travail

#### Tarifs

. Nous consulter

#### Commentaires

Formation adaptable à l'entreprise

. CACES\* éligible au CPF

Catégorie 1 : RS5116

Catégorie 2 : RS5113

Catégorie 3 : RS5124

. Intervenant membre du réseau prévention, spécialisé en Prévention des Risques Professionnels, Santé Sécurité au Travail et en conduite d'équipements de travail et matériel de levage